

# Sauvons l'Université

<http://www.sauvonsluniversite.fr>



## Assemblée générale annuelle de SLU

**Samedi 12 novembre 2011, 14h-18h**

au Pôle des Langues et Civilisations (Inalco) – 65 rue des Grands Moulins (Paris 13<sup>e</sup>)

Métro : Bibliothèque François-Mitterrand (ligne 14, RER C)

Amphithéâtre 7

**Vous êtes tous chaleureusement conviés.**

### Ordre du jour

**14h-16h30 :** débat. « 2012, année d'élections : quels objectifs pour SLU ? Critiquer, témoigner, proposer ? »

**16h30-16h45 :** Assemblée générale extraordinaire (voir ordre du jour *infra*)

**16h45-18h :** - Assemblée générale ordinaire :

- 1/ Présentation du rapport moral par le président de SLU
- 2/ Présentation du rapport financier par la trésorière de SLU
- 3/ Appels de cotisations
- 4/ Élection du Conseil d'administration de SLU
- 5/ Questions diverses

## **SLU renouvelle son Conseil d'administration**

Notre association entend continuer à jouer son rôle d'alerte et de mobilisation, fondé sur le travail de collecte d'information, de décryptage et d'analyse critique des évolutions de l'enseignement supérieur et de la recherche entamées depuis quatre ans. Dans les mois qui viennent, l'un des objectifs majeurs de SLU est de produire un bilan raisonné et aussi complet que possible de l'application de la loi LRU – une manière de contribuer au débat national en cette année électorale tout en continuant le travail de veille du site. Plus nous serons nombreux, plus nous disposerons d'informations sur les situations locales, et plus nos analyses seront nourries et affûtées, nos textes riches et précis. Afin de mener à bien ce travail, SLU s'appuiera sur ses adhérents et sur son Conseil d'administration.

L'Assemblée générale est le moment du renouvellement de ce Conseil d'administration. Chaque adhérent à jour de cotisation peut faire acte de candidature jusqu'au jour de l'AG.

SLU est ce que l'on en fait. Qu'on se le dise !

### **Candidatures au CA**

Les candidatures au CA peuvent être recueillies jusqu'à l'ouverture de l'AG. Celles et ceux des adhérent-e-s qui souhaiteraient être candidat-e-s au Conseil d'administration et qui ne pourraient être présent-e-s peuvent faire acte de candidature par lettre simple transmise par un-e autre adhérent-e- ou envoyée à l'adresse de SLU (mail : [christine.noille-clauzade@wanadoo.fr](mailto:christine.noille-clauzade@wanadoo.fr) ; SLU boîte 131, 16 rue des Frères d'Astier de la Vigerie, 75013 Paris).

### **Vote par procuration**

Celles et ceux des adhérent-e-s qui ne pourraient être présent-e-s lors de l'AG peuvent donner procuration sur papier libre à un-e autre adhérent-e-. Aucun adhérent ne peut détenir plus de deux procurations.

## **16h30-16h45 : Assemblée générale extraordinaire**

### **ordre du jour**

Conformément aux statuts, et en particulier à leur article 12, il est convoqué une assemblée générale extraordinaire, ouverte à tous les adhérents, dont l'ordre du jour compte un point unique : modification de l'article 9 des statuts (statuts modifiés adoptés le 16 juin 2010)

Texte actuel : « L'association « Sauvons l'Université ! » est dirigée par un conseil d'administration, de 29 membres, élus pour un an par l'assemblée générale. »

Formulation proposée: L'association « Sauvons l'Université ! » est dirigée par un conseil d'administration de 29 membres au plus, élus pour un an par l'assemblée générale. »

Pour le bureau

Etienne Boisserie

Christine Noille-Clauzade

Bertrand Guillarme